

APPELS À PROJETS EXCEPTIONNELS

France 2030 régionalisé : Soutien aux investissements productifs en régions

Jusqu'à

30%

de subvention pour
les investissements
industriels



BÉNÉFICIAIRES

TPE, PME et ETI industrielles
manufacturières



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 30%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

Appels régionaux dès la rentrée
2026, jusqu'au 31/12/2027
ou épuisement des crédits

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

L'État et les régions, sensibles au sujet de la réindustrialisation dans les PME/ETI, lancent un **nouveau volet** « **Modernisation et adoption des technologies avancées** » du plan **France 2030 régionalisé**. Il est doté de près de **100 M€** et sera opéré par Bpifrance pour soutenir les **investissements productifs** des entreprises..

Projets soutenus :

- ↳ **Modernisation des lignes de production** (machines, robots, cobots, équipements connectés)
- ↳ **Numérisation des procédés** (logiciels, pilotage, cybersécurité, IA, données)
- ↳ **Augmentation des capacités ou des performances** d'un site existant
- ↳ **Diversification ou création de nouvelles activités industrielles**

Attention particulière aux filières métallurgiques et sidérurgiques, à la souveraineté nationale (défense, énergies, cybersécurité) et aux relocalisations.

QUELS SOUTIENS ?

Subvention jusqu'à **30%** des dépenses éligibles, selon la nature du projet, la taille de l'entreprise et sa localisation.

- ↳ **Investissements matériels** : machines, robotique, fabrication additive, équipements connectés
- ↳ **Investissements immatériels** : logiciels industriels, MES, ERP, cybersécurité, IA, traitement des données

Premiers appels à projets : investissement minimal entre **100 K€ et 400 K€**.
Enveloppes, taux, seuils seront fixés **région par région**, selon un calendrier qui leur est propre.

POUR ALLER PLUS LOIN

Déploiement progressif dès la rentrée 2026, jusqu'au **31/12/2027** (dans la limite des crédits).

⚠ Aucune dépense engagée avant le dépôt n'est retenue : un devis signé ou un bon de commande accepté trop tôt exclut définitivement les dépenses concernées.

Les crédits partent au fil de l'eau : un dossier déposé tôt, complet et bien formulé a nettement plus de chances de succès.

Contactez dès maintenant les équipes ABF pour qualifier vos projets et anticiper l'ouverture dans votre région.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

130

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr